

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°115 - 01/06/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Avant de revenir sur la semaine dernière, voici les sujets ***A suivre cette semaine :***

En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :

- Mercredi 2 juin à 10h: Audition conjointe de Mme Isabelle Sourbès-Verger, chercheur au **CNRS** et de M. Xavier Pasco, directeur de la **Fondation pour la recherche stratégique (FRS) sur les enjeux stratégiques du spatial.**

En séance: La semaine sera rythmée par de nombreux débats dans l'hémicycle dont celui sur **le coût pour les collectivités territoriales de la crise sanitaire et économique** à partir de 14h30 mardi 1er juin.



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission cette semaine, du 31 mai au 4 juin.

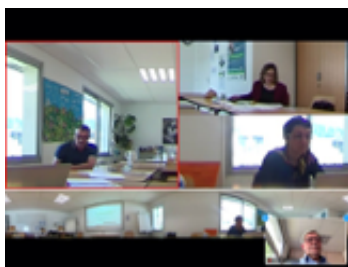
Dans le Morbihan

A l'écoute du monde agricole

Les sujets agricoles ont rythmé la journée du 28 mai, compte tenu de l'actualité de nombre d'entre eux comme la PAC 2023-2027.



Jacques LE NAY était à Plouay le matin pour visiter le **GAEC de la Poule Mouillée** chez **Séverine MOUILLE** et **Clément LE HERITTE**, à l'initiative de la **Confédération Paysanne du Morbihan**. Les échanges ont porté notamment sur les difficultés rencontrées par les exploitations bio face à la **dureté de certaines réglementations totalement disproportionnées** par rapport à leur taille.



Lourdeur administrative et simplifications qui n'arrivent jamais, tels ont été, entre autres, les sujets abordés l'après-midi du vendredi 28 mai lors d'une visio-conférence organisée par la **FDSEA du Morbihan**, sous la houlette de sa Présidente Marie Andrée LUHERNE, avec les parlementaires du département.

Les problématiques liées à la période actuelle, entre confinement, grippe aviaire, ... ont été soulignées, alors que la place de l'agriculture, et de ceux qui y contribuent, ne cesse d'être rappelée, encore récemment lors du **grand débat organisé sur la souveraineté alimentaire**.

De grands choix politiques sont attendus sur ces sujets, avec l'examen du projet de loi Climat et Résilience dans les semaines à venir au Sénat (cette semaine en Commission et à partir du 15 juin dans l'hémicycle).

Participation aux cérémonies organisée à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance du 27 mai



Jeudi dernier, Jacques LE NAY a participé à la cérémonie officielle organisée dans le Morbihan à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, aux côtés de Monique JEAN, Maire-adjointe de la Ville de Vannes et de Christine PENHOUËT, Vice-présidente du Conseil départemental.

Instituée en mémoire du **premier Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943**, cette journée a débuté par la **remise des prix du Concours National de la Résistance et de la**

Déportation aux élèves de troisième et de lycée, organisée par le **comité de liaison du Morbihan en lien avec la DASEN et l'ONAC** représentés par leurs directeurs respectifs.

Jacques LE NAY a eu l'honneur de remettre le premier prix dans la catégorie devoirs individuels de lycée attribué à Yuna GLOAGUEN et à sa Professeure Madame DILET, du Lycée LESAGE à Vannes.

Représentant le Préfet appelé prochainement à de nouvelles fonctions, son Directeur de cabinet, le Sous-préfet Arnaud GUINIER, a ensuite rendu hommage à ces héros de la Résistance et éclaireurs de la liberté, dont **la lutte fut aussi celle de l'unité et du dépassement des clivages**.

Retour sur les interventions parlementaires, les réponses du Gouvernement

Report de la hausse du tarif de TICPE sur le GNR

Après de nombreux courriers, Jacques LE NAY a interrogé le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance sur le Régime fiscal du gazole non routier (GNR) des entreprises du bâtiment et travaux publics, dont la hausse du tarif de taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) devait intervenir le 1er juillet prochain.

Compte tenu du contexte économique et des difficultés que rencontrent actuellement les acteurs du bâtiment et des travaux publics du fait des tensions constatées dans l'approvisionnement des matières premières, **le Gouvernement a décidé de reporter, au 1er janvier 2023**, l'entrée en vigueur de la hausse du tarif de TICPE sur le GNR.

Cette mesure, dont Jacques LE NAY a été informé par un courrier du cabinet le 27 mai dernier, sera traduite dans le projet de loi de finances rectificative pour 2021.

Consulter texte de la question en cliquant [ici](#).

Modernisation de la TNT



Jacques LE NAY s'était associé à la proposition de loi déposée par Catherine MORIN DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime, visant à moderniser la TNT car les offres privées des opérateurs ne

permettent pas actuellement de couvrir l'ensemble du territoire.

Ces chaînes sont un **enjeu culturel car elles participent à la création cinématographique et audiovisuelle**. Malheureusement, la future loi sur l'audiovisuel, si tant est qu'elle arrive en débat, ne prévoit pas de traiter cet aspect.

Transformée en amendement à l'occasion de l'examen du projet de loi sur les Œuvres culturelles à l'ère numérique, **ses principales dispositions ont été adoptées le 20 mai dernier**. En effet, la TNT est la chaîne de nos territoires et sa modernisation permettra à ses utilisateurs une expérience de qualité.

Rapport Launay sur les mutations du service universel postal

Dans le cadre des inquiétudes soulevées notamment par les Sénateurs du Groupe Union centriste, dans la proposition de loi en faveur de l'encadrement des services assurés par La Poste, à l'initiative de Pierre Louault, Sénateur d'Indre-et-Loire, le rapport précité a été remis au Gouvernement par Jean Launay.



Il préconise de **préserver certains des principes de fonctionnement actuels du service universel postal, auquel sont attachés les Français** : une distribution du courrier six jours sur sept, la présence d'un réseau de points de contacts important, le maintien d'une politique tarifaire raisonnable. Il invite également à **renforcer la soutenabilité financière du service universel postal** grâce à une évolution des modalités du service, notamment des délais de livraison, et grâce au versement par l'Etat d'une compensation financière. Il appelle enfin à **envisager la poursuite de la diversification des métiers** de La Poste vers l'inclusion numérique et les services à la personne.

Ces propositions feront l'objet de **discussions approfondies entre le Gouvernement, l'ensemble des parties prenantes du service universel postal, l'ARCEP et la Commission européenne**.

Voici [le lien](#) vers le rapport.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés